



Strasbourg, le 12 novembre 2024

Association Réinventons l'Avenue du Rhin
54 avenue du Rhin
67100 STRASBOURG
À l'attention de M. Jean-Charles Cancian, Président

Direction générale

Affaire suivie par : Gaëlle Schauner
Directrice générale adjointe
Direction de la stratégie et des transitions
Tél. → + 33 (0)3 88 21 74 35
g.schauner@strasbourg.port.fr

Objet : Concertation préalable à l'extension du terminal sud multimodal

Vos réf : votre courrier du 25 octobre 2024

Monsieur le Président,

Nous accusons réception de votre courrier daté du 25 octobre 2024, dans lequel vous exprimez les préoccupations de l'Association Réinventons l'avenue du Rhin concernant l'extension du terminal sud multimodal.

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre participation active à la réunion publique inaugurale et aux ateliers du 23 octobre.

Nous entendons vos inquiétudes quant à l'augmentation potentielle du trafic des poids-lourds sur l'avenue du Rhin et partageons votre souci de préserver la qualité de vie des riverains.

Tout d'abord, concernant spécifiquement le projet d'extension du terminal sud, objet de la présente concertation, le Port Autonome de Strasbourg (PAS) a effectivement prévu, d'engager la réalisation, dans le cadre de son étude d'impact, d'une étude trafic poids lourds. Mais nous pouvons d'ores et déjà vous indiquer que l'augmentation du trafic poids lourds ne sera pas tangible sur l'avenue du Rhin, l'accès au Terminal Sud étant exclusivement fléché via la rocade Sud de Strasbourg (M353).

Concernant le terminal sud, son rôle est de répondre aux nouveaux flux de report modaux, rendus obligatoires auprès des territoires, notamment les collectivités locales, à intervenir en 2030 à hauteur de 25%, et de 50% en 2050. Dans ce cadre, le Port est ainsi un outil essentiel aux territoires pour répondre à cette réglementation. Ainsi, les terminaux Nord et Sud permettront de répondre aux perspectives de report modal, rendues obligatoires par les textes.

Par ailleurs, comme vous le soulignez, le Port Autonome de Strasbourg, l'Eurométropole de Strasbourg et la Région Grand Est ont signé en 2024 un contrat de développement. Dans le cadre de ce contrat, un certain nombre d'actions dédiées à l'interface port-ville ont été définies, afin de minimiser les éventuels impacts sur les zones résidentielles. Nous allons notamment conduire en 2025, une étude dédiée à la qualité de l'air, en partenariat avec ATMO, dans le cadre du projet d'extension du terminal, avec la scénarisation des différentes émissions, intégrant le projet d'extension.

PAS

S'agissant des autres secteurs du port, le PAS souhaite engager un travail concernant les niveaux sonores ferroviaires.

Nous vous remercions pour votre engagement et votre volonté de participer aux réflexions sur ces questions.

Nous restons bien entendu disponibles pour une rencontre avec vous, afin de poursuivre nos échanges et l'avancée de ces réflexions, portées par la métropole, et auxquelles contribue le port.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'assurance de ma considération distinguée.

Claire MERLIN
Directrice Générale

